

Décennie internationale « L'eau, source de vie » (2005-2015)

La 63^e session de l'Assemblée générale se déroule en des temps profondément troublés. Les problèmes structurels existants comme les conflits armés, la pauvreté, le manque d'accès aux soins et à l'éducation, l'injustice et la dégradation de l'environnement se trouvent aggravés par une crise énergétique, alimentaire et financière sans précédent. Nous nous trouvons dans une situation particulièrement périlleuse, causée et aggravée par l'égoïsme des hommes, la cupidité et le manque de gouvernance démocratique.

Parmi les priorités identifiées par le Président réside la nécessité de mettre en œuvre et d'atteindre les objectifs définis par la Décennie des Nations Unies « L'eau, source de vie », adoptée par la résolution 58/217, en février 2004. Dans son préambule, la résolution souligne que l'eau est essentielle au développement durable, y compris l'intégrité de l'environnement et l'élimination de la pauvreté et de la faim, et est indispensable à la santé et au bien-être des personnes.

Les questions liées à l'eau sont actuellement débattues par de nombreux acteurs, incluant des organisations intergouvernementales, des groupes hybrides mêlant privé et public, des corporations internationales et des organisations non-gouvernementales.

Alors que la première moitié de la décennie « L'eau, source de vie » touche à sa fin, la crise mondiale de l'eau s'intensifie. Nous sommes confrontés à un besoin urgent de trouver des solutions en faveur du développement durable, et de discuter au plus haut niveau politique des questions telles que la gestion et l'accès à l'eau, la pénurie d'eau, le rôle de l'eau dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la qualité de l'eau, sa protection, les services d'assainissement, la privatisation, le rôle de l'agriculture, les questions liées aux eaux transfrontières (également à l'ordre du jour de la Commission du droit international et de la Sixième Commission), les conflits, la science et la technologie, l'évaluation éclairée et légitime des ressources en eau, les changements climatiques, l'adaptation, les catastrophes naturelles, ainsi que les questions liées à l'eau concernant la participation des femmes, l'équité et les droits de l'homme. La crise internationale évoquée précédemment affectera les populations pauvres de façon disproportionnée alors que le secteur de l'eau est crucial pour leur survie.

L'Assemblée générale est l'organe politique mondial le plus légitime. Sa représentativité unique et son caractère démocratique en font le lieu naturel pour débattre, affirmer des principes et apporter des réponses à la crise mondiale de l'eau. L'Assemblée générale pourrait établir un dialogue entre les gouvernements et la société civile en vue de trouver des solutions humaines à l'échelle mondiale, sur la protection de l'eau, la démocratie et la répartition juste des ressources en eau, établissant une nouvelle structure de prise de décisions et de gouvernance internationale sur les questions relatives à l'eau. Ce sera aussi l'occasion d'envoyer un signal fort aux agences internationales de développement pour

conduire et canaliser leurs actions en faveur de services d'eau qui subviennent aux besoins des hommes et en particulier des secteurs les plus nécessiteux. En même temps, cette question exceptionnelle et multidimensionnelle de l'eau pourrait représenter une possibilité unique de restaurer les pouvoirs de l'Assemblée, ce qui constitue une autre des priorités de cette session.

L'eau et la pauvreté sont des symboles forts de l'inégalité dans le monde et l'Assemblée générale doit jouer un rôle central dans la lutte contre cette injustice. L'Assemblée doit être un facteur de démocratie et d'unité qui substituera l'optimisme au pessimisme actuel, et cela grâce au respect des engagements politiques qui indiqueront la trajectoire à suivre vers l'égalité et la justice, et grâce à la création d'innovations sociales, scientifiques et techniques. Le Président, après consultation des États Membres et des agences compétentes des Nations Unies, annoncera les mesures concrètes à venir pour entamer la promotion de ces objectifs.